

SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 26 JUIN 2024**Nombre de Conseillers en exercice : 18 titulaires****Nombre de présents : 12****Nombre d'exprimés : 12**

Le Comité syndical s'est réuni en séance publique, Salle Multifonctions à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à Anse, le mercredi vingt-six juin à onze heures.

Etaient présents :**Délégués du Département :** Pascale BAY, Daniel POMERET**Délégués de la CCBPD :** Jacques PARIOST, Jean-Luc LAFOND, Laurent DUBUY, Christian GALLET, Valérie DUGELAY, René BLANCHET, Xavier FELIX**Délégués de la CAVBS :** Edith LAFORET, Gaëtan LIEVRE, Jean-Pierre DUMONTET**Absents Excusés :****Délégués du département :** Bruno PEYLACHON, Martin PUBLIE, Béatrice BERTHOUX, Michel THIEN (titulaires)

Sylvie EPINAT, Daniel JULLIEN, Christian VIVIER-MERLE (suppléants)

Délégués de la CCBPD : Marie-Pierre TEYSSIER (titulaires)

Gérard CHARDON, Marie Claire PAQUET, Luc FERJULE (suppléants)

Délégués de la CAVBS : Thomas RAVIER, Pascal RONZIERE (titulaires)

Ghislain DE LONGEVIALLE (suppléant)

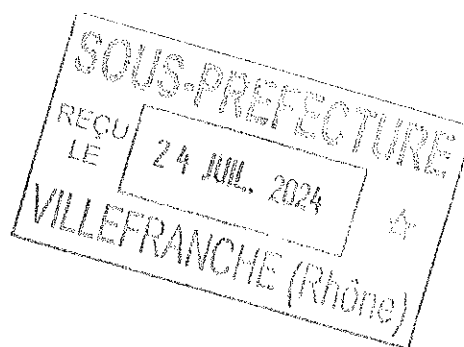
Délégué de la Métropole : Pascal DAVID (titulaire)

Gilbert-Luc DEVINAZ (suppléant)

Pouvoirs : aucun

Christian GALLET est désigné Secrétaire de séance.

La majorité des membres en exercice assiste à la séance.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023****Fonctionnement :**

En recettes, ont été constatés 25 200 € au titre des participations des membres ainsi que la participation exceptionnelle de 50 000 €, soit un total de participations de 75 200 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 17 899,33 € correspondant aux frais de fonctionnement courants.

S'ajoutent 11 463,98 € en opérations d'ordre au titre des amortissements.

Le résultat de l'exercice en section de fonctionnement est excédentaire à hauteur de 45 836,69 € en 2023 augmentant le résultat cumulé reporté qui s'élève ainsi à 141 079,75 €.

Investissement :

En recettes, les subventions des membres pour le financement des avances et participations à la concession s'élèvent à 500 000 €. S'ajoutent 11 463,98 € au titre des amortissements (contrepartie de l'écriture en section de fonctionnement).

Aucune dépense d'investissement n'a été effectuée en 2023.

Le résultat de l'exercice en section d'investissement est excédentaire à hauteur de de 511 463,98 € en 2023 augmentant le résultat cumulé reporté qui s'élève ainsi à 1 464 182,47 €.

Le président explique qu'aucun investissement n'a eu lieu en 2023. En 2024, une avance à la SERL sera versée afin de limiter les surcoûts liés à la dette.

Le Président quitte la salle du comité syndical. Monsieur Jean-Luc LAFOND propose à l'assemblée d'approuver le compte administratif 2023.

En l'absence du Président, le comité syndical approuve le compte administratif à l'unanimité (moins le président).

Le secrétaire,



Christian GALLET



Le Président,



Daniel POMERET